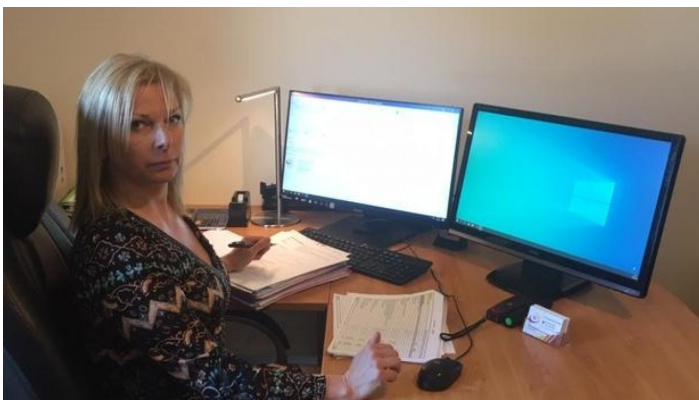


PAR PIERRE NIZET | [L'ACTU DU BW \(/292/SECTIONS/LACTU-DU-BW\)](#) | PUBLIÉ LE 25/03/2020 À 17:15

# Les sinistrés refusent d'ouvrir aux experts à cause du Covid-19!



Contrainte au télétravail. - DR

**Les temps sont aussi durs pour les experts chargés de finaliser les dossiers. C'est le cas notamment de ceux qui s'occupent des sinistrés des dernières tempêtes de janvier. Ils trouvent souvent portes closes, à cause de la crise du coronavirus. Le témoignage de la Sartoise Vinciane Gérard est édifiant.**

La période que nous vivons n'est pas facile non plus pour les experts chargés d'évaluer les éventuels dégâts. Cet hiver, quelques tempêtes sont venues semer la pagaille sur la Belgique. Des abris de jardin et des toits se sont notamment envolés. « Les tempêtes de janvier ont généré le dépôt de 150.000 déclarations, avec généralement une demande d'indemnisation de 2.000 euros, ce qui est dans la moyenne », nous apprend Wauthier Robyns d'Assuralia. « Comme les tempêtes datent déjà un peu, nous avons déjà engagé pas mal de dossiers. Mais il n'est pas possible à ce stade de faire un bilan de ce qui reste à traiter et surtout des dossiers qui doivent encore faire l'objet de la visite d'un expert ».

« L'expert ne passe pas systématiquement », précise le porte-parole. « Des compagnies se contentent des photos envoyées par l'assuré et du devis. Pour les voitures, les garagistes peuvent servir d'intermédiaire. Pour ce qui est de la visite proprement dite en cette période, le gouvernement considère que les réparations urgentes font partie des activités essentielles ».

« Ils préfèrent attendre »

Si nous l'avons contacté, c'est parce que nous avons été sollicités par un expert. Vinciane Gérard travaille dans le privé au Bureau Gérard Expertises à Sart-Dames-Avelines (Brabant wallon). « Et c'est vrai que notre travail n'est pas facile pour le moment ». Alors qu'elle a l'habitude de constater les dégâts sur les lieux, elle doit, la plupart du temps, rester chez elle, et télétravailler. « Car les sinistrés refusent que je vienne voir les dégâts chez eux. Ils préfèrent attendre un peu plutôt, disent-ils, que d'ouvrir leurs portes. Je peux les comprendre mais ce n'est pas facile. Là, je viens de recevoir une réponse négative d'une personne qui a eu des dégâts dans son garage et d'une autre qui a eu une infiltration d'eau par le toit, due à la tempête. Mais le bâtiment a été protégé depuis ».

Comme l'explique Wauthier Robyns, l'experte se contente donc de photos pour évaluer les montants à demander aux compagnies d'assurance. Quant aux dossiers urgents : « Soit on me laisse aller seule au bâtiment ou alors on me donne les clés. On traverse tous une période compliquée ».

PIERRE NIZET (AVEC Y. H.)

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Sart-Dames-Avelines \(c.f. Villers-la-Ville\) \(/4659/locations/sart-dames-avelines-cf-villers-la-ville\)](#) [Wauthier-Braine \(c.f. Braine-le-Château\) \(/21747/locations/wauthier-braine-cf-braine-le-chateau\)](#) [province du Brabant wallon \(/163/locations/province-du-brabant-wallon\)](#) [Villers-la-Ville \(Brabant wallon\) \(/5181/locations/villers-la-ville-brabant-wallon\)](#) [Braine-le-Château \(Brabant wallon\) \(/1124/locations/braine-le-chateau-brabant-wallon\)](#)**